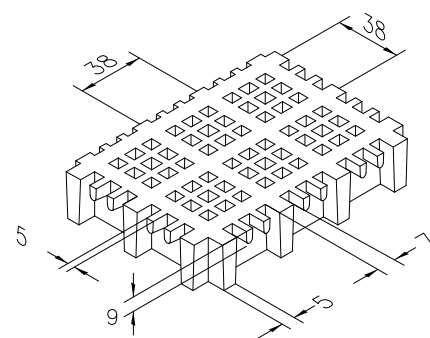


SCH 12/30\_IFR

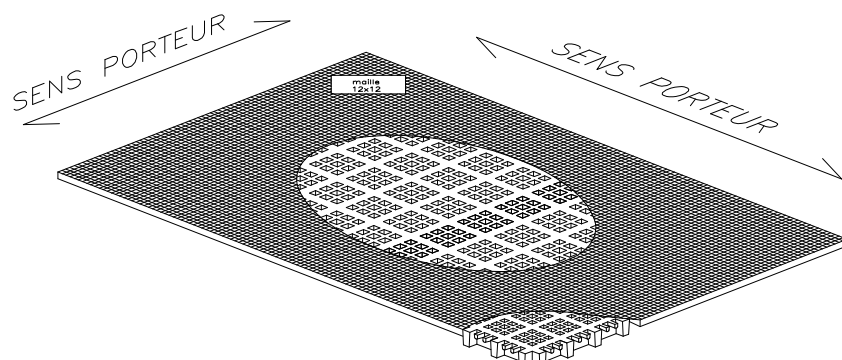
06.05.2011 - Rev. 4

## CAILLEBOTIS MOULÉS

<b>Maille</b>	mm 38 x 38 principale	
	mm 12 x 12 secondaire	
<b>Portée libre</b>	mm 8 x 8	
<b>Épaisseur</b>	mm 30	
<b>Épaisseur plat porteur</b>	mm 7 surface supérieure	
	mm 5 surface inférieure	
<b>Couleur</b>	Gris RAL 7004 <i>couleur RAL indicative</i>	

<b>Matières premières</b>	<b>Résine polyester</b>
	<b>Fibre de verre Roving Direct type "E"</b>
	<b>Fillers inorganiques sans halogènes</b>

<b>Type de résine</b>	<b>Module d'élasticité</b>	<b>Tension de rupture</b>
<b>IFR</b>	15000 MPa	325 MPa

<b>Panneaux standard</b>	
mm 1220 x 3660	
mm 1000 x 4038	
<b>Poids kg/m² 16</b>	
<b>tolérance</b>	± mm 5 dimensions du panneau
	± mm 2 épaisseur

<b>Surface</b>	S	lisse	Antidérapant niveau R10 V10 norme DIN 51130
	M	concave "type Meniscus"	Antidérapant niveau R13 V10 norme DIN 51130
	A	avec grains de quartz	Antidérapant niveau R13 V10 norme DIN 51130

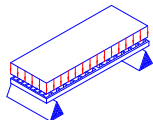
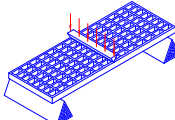
<b>Réaction au feu</b>	autoextinguible	Spread ≤ 25 norme ASTM E84-98
		Niveau B <sub>fl</sub> -S1 de la norme EN 13501-1

<b>Résistance au vieillissement</b>	Test de <i>vieillissement</i> accéléré avec lumière UV selon ASTM G154-06 passé avec 5 points sur la gamme des gris et sans défauts évidents (test réalisé avec 1500 heures d'exposition aux cycles UV alternés 4 heures à une température de 60° et 4 heures vapeur à 50°C, rayonnés aux lumières UVB 313 nm, rayonnement 0,71 W/m²)
	Après l'exposition aux cycles chaud, froid et humidité selon la norme UNI EN ISO 9142/04 (n° 21 cycles, type D3) il n'y a aucun défaut résiduel

## CHARGES

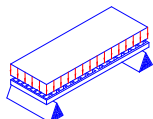
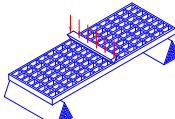
### CHARGES MAXIMALES RECOMMANDÉES

Type de support	<b>Linéaire sur les deux bouts du panneau</b>
Limites déterminées par	<b>Flèche</b> (abaissement avec charge)
<b>la flèche maximale admissible est de 1/200 de la distance entre les appuis</b>	
Selon la norme DIN 24537-3 la flèche du caillebotis chargé ne doit pas être supérieure à 1/200 de la distance entre les supports et la différence la plus grande entre les parties supérieures des surfaces des planchers voisins, ne doit pas être supérieure à 4 mm d' hauteur.	

CHARGE UNIFORMÉMENT REPARTIE			CHARGE CONCENTRÉE		
	Distance entre appuis [cm]	Charge avec flèche égale à 1/200 [kg/m <sup>2</sup> ]		Charge avec flèche égale à 1/100 [kg/m <sup>2</sup> ]	Distance entre appuis [cm]
50	2200	4400	50	650	1350
70	800	1600	70	350	700
90	350	750	90	200	400
110	200	400	110	100	250

Toutes les charges inférieures à celles spécifiées sont admissibles

Limites déterminées par	<b>Contraintes admissibles</b> (efforts déterminés par les charges)
<b>la contrainte maximale admissible est égale à 1/5 de la contrainte de rupture</b> (coefficient de sécurité égal à 0.20 – la charge de rupture est égale à 5 fois la charge spécifiée)	

CHARGE UNIFORMÉMENT REPARTIE			CHARGE CONCENTRÉE		
	Distance entre appuis [cm]	Charge maximale admissible [kg/m <sup>2</sup> ]		Distance entre appuis [cm]	Charge maximale admissible [kg/m]
50	5350	1300	50	1300	
70	2700	950	70	950	
90	1650	700	90	700	
110	1100	600	110	600	

Toutes les charges inférieures à celles spécifiées sont admissibles

- Les caractéristiques spécifiées ci-dessus doivent se considérer comme valeurs de référence pour du matériau standard à la température ambiante. Même si les caractéristiques ne doivent pas se considérer à garantie, elles sont toutefois données par notre expérience et fournies en bonne foi.
- Conformément à la norme DIN 24537-3 le facteur de conversion de sécurité devrait être 0.75 pour l'exposition à l'intérieur, 0.65 pour l'exposition à l'extérieur et 0.50 pour l'exposition en environnement agressif.
- Indépendamment du type d'exposition, la résistance chimique doit être vérifiée en contactant le bureau technique de M.M. srl.
- Dans le cas de charges élevées il faut toujours vérifier la résistance à la compression.